

Image not found or type unknown



Licenciement refus de port d'armes

Par **Thiele**, le **19/10/2009** à **14:50**

Bonjour,
mon ami travaille comme agent de sécurité à la RATP et craint le licenciement, car il est fiché sur le fichier Stic, ce qui peut entraîner un refus du port d'armes, nécessaire à l'exercice de sa fonction. Je cherche un avocat spécialisé dans ce domaine sur Paris.